



Synthèse des travaux Rencontre du 10 décembre 2024 Le parcours de la personne handicapée vieillissante

Sur notre territoire, la question du parcours des personnes handicapées vieillissantes est une notion qui revient régulièrement dans les échanges. En effet, l'accroissement de la longévité s'adresse aussi au public porteur de handicap impliquant une nécessaire évolution et adaptation dans la mise en oeuvre des parcours ; raison pour laquelle il a été évoqué de proposer un temps d'échanges entre professionnels du handicap, professionnels du Grand Age et professionnels des dispositifs supports à l'échelle du territoire.

Dans le cadre de la rencontre organisée par la **Filière Gériatologique du Roannais** et la **Communauté 360 Loire** le 10 décembre 2024, 10 groupes de travail ont échangé sur le parcours de la personne handicapée vieillissante. Cette réflexion commune entre professionnels du grand âge, professionnels du handicap et professionnels des dispositifs supports a permis de recueillir différentes pistes de solutions uniques en simultanément. Ainsi, chacune des dix tables rondes a proposé, à la lumière de leurs connaissances et de leurs expériences, une à quatre pistes d'actions ou de solutions aux deux questions posées. Un enregistrement audio a été réalisé au moment de la « **synthèse à chaud** ».

Cet exercice a permis d'obtenir une diversité de propositions et de repérer les tendances fortes que nous avons retranscrites ci-dessous par ordre d'importance.

1^{ère} question : Comment rapprocher les professionnels du handicap et du grand âge ? Rapprocher les professionnels de ces deux secteurs, c'est ...

RENCONTRE INTER PROFESSIONNELLE

1. Se rencontrer entre professionnels du handicap, du grand âge et des dispositifs supports du territoire : connaissances des pratiques, échanges des pratiques via des événements type forum.
2. Se connaître entre structures et dispositifs pour déconstruire les idées reçues et représentations.
3. Partager des connaissances et des savoirs entre professionnels (retour d'expérience, ...).
4. Connaître le maillage et les ressources territoriales.
5. Travailler sur des situations concrètes (ressources de chacun).
6. Cartographier les établissements ESMS, PA et annuaire.
7. Assurer un système de veille actif sur ce qui se fait en Europe en termes de décloisonnement et d'ouverture sur le secteur PHV.

CONCEPT DU « VIS MA VIE »

1. Organiser des immersions croisées dans les milieux professionnels (convention de partenariat, vis ma vie, échanges de pratiques ...).
2. Proposer des visites et des journées d'immersion type « portes ouvertes », « visites de structures », « aller vers », ...
3. Programmer des moments inter PHV/PA pour se découvrir.

FORMATION

1. Organiser des formations inter secteurs (PA-PH) des professionnels, et entre professionnels sur des thématiques transverses.
2. Introduire dans les formations des travailleurs sociaux et personnels soignants les notions liées à la personne handicapée vieillissante.
3. Se former mutuellement entre professionnels des différents secteurs.
4. Créer des ponts d'expertises et les développer (équipes mobiles PH PA).

2

EN FAVEUR DU PUBLIC : INFORMER, SENSIBILISER ET CREER DES TEMPS DE RENCONTRE

1. Anticiper, travailler sur le projet de vie des personnes accompagnées :
 - ☞ En organisant des réunions collectives d'information sur le modèle des EHPADs (à destination du public),
 - ☞ En réalisant des activités mutualisées entre structures PH et PA,
 - ☞ En développant des rencontres inter générationnelles (crèche / école / EHPADs, ...),
 - ☞ En facilitant les accueils temporaires dans les EHPADs.
2. Anticiper et préparer la personne en situation de handicap pour une potentielle réorientation dans le secteur PA :
 - ☞ En allant à la découverte des établissements lors de la recherche de solutions pour une personne accompagnée,
 - ☞ En communiquant, en informant et en sensibilisant les personnes âgées en structures sur les « pathologies » des PHV.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET FINANCEMENTS

1. Décloisonner le financement.
2. Clarifier et simplifier les process administratifs et financiers pour faire la bascule sur le secteur PH-PA.

2^{ème} question : Quels sont les leviers à mettre en place pour favoriser le maillage ?

EN FAVEUR DU PUBLIC : REMETTRE LA PERSONNE ACCOMPAGNEE AU CŒUR DE SON PARCOURS

1. Développement de commissions :
 - ☞ Faire des évaluations régulières pour anticiper les changements et éviter les situations de rupture,
 - ☞ Partager le projet de vie et le projet de soins entre tous les intervenants qui accompagnent la personne handicapée vieillissante,
 - ☞ Mettre en place un dispositif type commission « Vieillesse » permettant d'identifier les usagers, leurs souhaits et organiser des visites des structures (individuel ou en groupe, ...),
 - ☞ Se rencontrer autour d'une situation,
 - ☞ Rester dans l'individualité du parcours et des projets personnalisés de vie,
 - ☞ Ouvrir les commissions d'admission aux partenaires travaillant autour de la personne.
2. Création et mise à disposition d'outils / de process pour améliorer l'accompagnement :
 - ☞ Créer un outil simple expliquant le parcours,
 - ☞ Créer une plateforme pour fluidifier les parcours et le « travailler ensemble »,
 - ☞ Développer un partenariat local pour dynamiser le parcours PH-PA (s'inspirer de situations qui ont fonctionné pour reproduire le même schéma),
 - ☞ Identifier les personnes ressources (différents handicaps) et les portails d'entrée.
 - ☞ Améliorer la visibilité des places disponibles dans les établissements.

3. Mise en place de groupe de travail sur les cas complexes.
4. Prise en compte la voix des personnes accompagnées :
 - ☞ Inviter les personnes que nous accompagnons lors de réunions inter secteurs comme celle du 10/12/2024.
 - ☞ Organiser des rencontres avec les aidants PH-PHV.

DEVELOPPER L'INTER CONNAISSANCE ENTRE SECTEURS

1. S'inspirer des rencontres inter établissements pour faire de l'inter secteur.
2. Ouvrir les structures sous forme de portes ouvertes aux professionnels des différents secteurs ; laisser la possibilité d'aller observer le quotidien de l'autre et d'aller à la rencontre des personnes accompagnées. Ceci implique l'adhésion des directions à des Filières Territoriales.
3. Se rapprocher des instances territoriales et locales.
4. Structurer le lien entre la communauté 360 et la Filière Gériatologique.
5. S'appuyer sur les unités mobiles existantes type « Equipe Mobile de Gériatrie », « Unité Mobile de Psychiatrie du Sujet Agé », ...
6. Programmer des rencontres thématiques inter secteurs.

FINANCEMENTS

1. Souplesse dans le financement à l'autonomie :
 - ☞ Travailler le financement avec les autorités tarifaires : comment travailler les blocages potentiels pour permettre à la personne accompagnée la bascule entre le PH et le PA (Aide Sociale à l'Hébergement, ...) ?
2. Financement dédié au maillage.
3. Financement dédié aux immersions croisées entre structures.
4. Financement dédié à la formation.
5. Financement dédié à des moyens humains supplémentaires.
6. Augmentation des agréments PHV.

FORMATION

1. Développer des ateliers de formation (formation collective, formation commune).
2. Informer, communiquer sur les formations existantes.
3. Valoriser les métiers du sanitaire, du social et du handicap.

A la lecture de ce travail de synthèse, il ressort que « Rapprocher les professionnels de ces secteurs », c'est « proposer un évènement » qui permettra d'échanger sur les pratiques et ressources de chacun.

Le premier levier identifié pour favoriser le maillage est de remettre la personne accompagnée au cœur de son parcours notamment en développant des commissions PHV.